

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session Automne 2023

POL 5051-20
Débats actuels en théorie politique
Mardi de 9h30 à 12h30

Professeure: Eve Seguin
Courriel: eseguine22@yahoo.com
Local de tutorat: à venir

DESCRIPTIF DU COURS

Les thèmes de l'indifférence politique, de la démocratie participative, du genre, de la priorité du juste ou du bon, de la citoyenneté sociale, du multiculturalisme, de l'identité et de la différence, de la transitologie, de la gouvernance, de l'autodéfense, des milices, etc. seront abordés dans le cadre de débats actuels en science politique. Certains pôles transnationaux de discussion organisent ces thèmes. Le cours sera consacré également à l'examen systématique de débats engagés dans des revues ou des ouvrages collectifs entre auteurs vivants.

OBJECTIF ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUES

L'une des évolutions marquantes de la théorie politique contemporaine est le développement d'un corpus de théorie environnementaliste dite « théorie verte ». Cette théorie tout à la fois reflète et influence la politique du mouvement écologiste contemporain, né en 1962 avec la publication du best-seller *Silent Spring* de la biologiste marine Rachel Carson.

La théorie verte se trouve au cœur de nombreux débats, au premier chef avec la théorie politique conventionnelle. Elle reproche en effet à cette dernière son profond anthropocentrisme, qui ignore la co-dépendance des humains et de la nature. Les concepts de la théorie politique tels que l'Etat, la justice, l'égalité, les droits, la souveraineté, la liberté, sont exclusivement centrés sur l'humanité et affichent une complète indifférence face à la nature.

De multiples débats ont cours également au sein même de la théorie verte. Même si les penseurs verts proposent un éventail de théorisations, on peut les ranger en deux grandes catégories. D'une part, l'anthropocentrisme critique, considéré comme la branche réformiste, qui ne rejette pas la théorie politique conventionnelle mais estime nécessaire de la compléter par une composante verte. Un bon exemple de cette posture est la défense de la justice environnementale. D'autre part, l'écocentrisme, considéré comme la branche radicale, qui vise à transformer l'ensemble de la théorie politique par la formulation d'idées entièrement nouvelles accordant une absolue priorité à la nature. Un bon exemple de ce positionnement est la promotion de l'égalitarisme biosphérique. En dépit de leurs importantes voire

acrimonieuses divergences, les deux courants partagent un concept fondamental, qui permet précisément de parler de *la* théorie verte: le concept de nature.

En 1999, l'arroseur qui est arrosé. Bruno Latour, écologiste pratiquant, publie *Politiques de la nature*. L'ouvrage dénonce l'inanité de la théorie politique verte et son objectif avoué est de la remplacer par une théorie politique, le compositionisme, qui rende véritablement compte de la pratique du mouvement écologiste. La charge est implacable. Latour affirme d'emblée que contrairement à ce qui est généralement admis, le mouvement écologiste ne marque aucunement l'entrée de la nature en politique. Dans la foulée, il nie l'existence d'une crise environnementale et affirme que le mouvement écologiste ne vise pas à protéger la nature. La spécificité politique du mouvement se trouve ailleurs et c'est ce qu'il cherche à démontrer. La pierre angulaire de sa théorie compositionniste est que la nature...n'existe pas! Selon lui, le concept de nature ne désigne pas la réalité extérieure mais exerce plutôt une fonction politique délétère depuis les Grecs. Il doit être définitivement abandonné et remplacé par celui de monde commun.

Politiques de la nature est un ouvrage très riche. Il couvre la théorie politique de l'antiquité à nos jours, et touche à l'épistémologie, à l'ontologie, à la sociologie des sciences, et à l'anthropologie. Il comporte cinquante pages de notes, un glossaire, et un résumé. Il a suscité de vives réactions et est immédiatement devenu un classique. La version anglaise, parue en 2004, a recueilli le chiffre astronomique de 7000 citations et donné lieu à de nombreuses recensions. A travers son étude méthodique, l'objectif fondamental du cours est de nous familiariser avec la théorie compositionniste, qui redéfinit de manière radicale ce qu'est la politique, et avec les débats qu'elle suscite. Même si une séance est consacrée à chaque chapitre, il est fortement recommandé de lire l'ouvrage en entier au début du trimestre.

Le cours est conçu comme un *atelier* et non comme une livraison de contenus devant un auditoire passif. Il fait une large place à la réflexion et à l'apprentissage en commun. La professeure ne dispense qu'un exposé magistral introductif en début de trimestre. La première partie du trimestre est consacrée à l'analyse collective de l'ouvrage. La deuxième partie du trimestre est animée par des équipes d'étudiants-es et vise à approfondir notre connaissance de la théorie politique et de ses débats en prenant le compositionisme comme point de départ. Cette animation suppose de faire d'importantes recherches et est encadrée par deux périodes de tutorat obligatoire avec la professeure. Le cours repose donc sur la participation active des étudiants-es à différents types d'exercices, en équipes, en plénières, et en tutorats. Combinant approfondissement théorique et préoccupation pour l'action, il requiert un important travail de recherche, de lecture, et d'analyse. Merci de noter qu'il s'agit d'un cours de 3^e année.

Le syllabus est l'instrument privilégié pour s'orienter dans le cours. Il doit être lu en entier dès la première semaine du trimestre, et consulté ensuite de manière hebdomadaire. Chacun-e doit savoir sur quoi portera le cours de la semaine et avoir lu le ou les textes prévus.

L'encadrement pédagogique individuel se fait par courriel.

Veillez noter que les ordinateurs, téléphones portables, tablettes, et autres engins électroniques sont interdits. Ils impactent négativement sur la prestation de l'enseignante et des équipes. Leur emploi suspend l'apprentissage des personnes qui les utilisent et nuit à la concentration des personnes qui se trouvent autour. Les étudiants-es qui enfreignent cette politique, même sous leur pupitre, seront invités à sortir de la classe.

PLAN DU COURS

Séance 1

12 septembre

Présentation du syllabus et entente d'évaluation

A lire pour la semaine prochaine:

Introduction + notes afférentes

Séance 2

19 septembre

Exposé sur le mouvement écologiste, la théorie verte, et les études STS

A lire pour la semaine prochaine:

Chapitre 1, pp. 21-50 + notes afférentes

I. Politiques de la nature

Séance 3

26 septembre

Formation des équipes

Travail sur le chapitre 1

A lire pour la semaine prochaine:

Chapitre 1, pp. 50-85 + notes afférentes

Séance 4

3 octobre

Travail sur le chapitre 1

A lire pour la semaine prochaine:

Chapitre 2 + notes afférentes

Séance 5

10 octobre

Travail sur le chapitre 2

A lire pour la semaine prochaine:

Chapitre 3 + notes afférentes

Séance 6

17 octobre

Remise de l'analyse de texte

Travail sur le chapitre 3

A lire pour le retour de la SDL:

Chapitre 4 + notes afférentes

Semaine de lecture

23 au 27 octobre

Séance 7

31 octobre

Travail sur le chapitre 4

A lire pour la semaine prochaine:

Chapitre 5 + notes afférentes

Séance 8

7 novembre

Travail sur le chapitre 5

Suggestions de matériel par équipes 1 et 2

II. Compositionisme et théorie politique

Séance 9

14 novembre

Animations des équipes 1 et 2

Suggestions de matériel par équipes 3 et 4

Séance 10

21 novembre

Animations des équipes 3 et 4

Suggestions de matériel par équipes 5 et 6

Séance 11

28 novembre

Animations des équipes 5 et 6

Suggestions de matériel par équipes 7 et 8

Séance 12

5 décembre

Animations des équipes 7 et 8

Remise de l'essai ou recension

Discussion des travaux

Conclusion du cours

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Les Services à la vie étudiante (SVE) de l'UQAM offrent de nombreuses ressources touchant à différents aspects de vos études:

<https://vie-etudiante.uqam.ca>

Ils peuvent notamment organiser un **atelier sur la rédaction des travaux** que je vous encourage très fortement à suivre le cas échéant. A noter que le CPF n'offre rien qui s'en rapproche.

Comme dans toutes les sciences humaines et sociales, la langue est l'instrument privilégié de la science politique. En outre, la plupart des cours supposent de rédiger des textes. Si votre maîtrise du français écrit est mal assurée, je vous encourage à prendre **LIN 1009 « Apprentissage de la grammaire du français écrit »** parmi vos cours hors discipline.

MODE D'ÉVALUATION

1. Présence et participation

20%

- La participation de chacun-e doit être soutenue et rigoureuse pour que notre travail collectif soit productif.
- La présence aux cours est donc obligatoire. Une liste des présences est tenue. Une absence non motivée entraîne la perte de 10 points.
- Merci de noter que le 5^e des points de la note finale (20%) ne requiert donc aucune remise de travaux. C'est un bonus!

2. Recherche-animation

30%

- En équipe, vous animez la moitié d'une séance (80 minutes) pendant la seconde partie du trimestre
- L'objectif est de se servir du compositionisme pour élargir notre connaissance de la théorie politique et des débats qui y ont cours
- Cet exercice suppose de faire des recherches substantielles. La lecture de recensions de *Politique de la nature* et de son appareil de notes est un bon point de départ pour vos recherches
- Il est impératif d'amorcer votre réflexion au début du trimestre. Le meilleur moyen pour y parvenir est de lire tout de suite l'ouvrage en entier
- Votre animation consiste à présenter les résultats de vos recherches

- Il peut être utile de transmettre au groupe des suggestions de matériel à consulter en prévision de votre animation (entrevues, textes, vidéos, etc).
- La préparation de votre recherche-animation se fait de concert avec la professeure lors de **deux périodes de tutorat obligatoires**. Les tutorats sont des réunions de travail, votre équipe doit donc y arriver préparée
- Des informations détaillées sur la préparation, le fonctionnement, et le calendrier des tutorats seront données en classe.
- Note d'équipe attribuée à la fin du trimestre.
- Merci de noter que c'est bien une équipe qui anime et non des individus qui tirent à hue et à dia!

3. Analyse de texte

20%

Le texte à analyser se trouve sur Internet et doit être lu dès le début du trimestre:

Moscovici, Serge (1968) *Essai sur l'histoire humaine de la nature*. Saguenay: UQAC, en ligne

Le travail porte sur cet extrait: "La question naturelle" + Chapitre 1 (soit pp. 10 à 56)

- Dans un texte de trois pages vous analysez le texte de Moscovici et vous le mettez en rapport avec l'ouvrage de Latour.
- Qu'entend Moscovici par « histoire humaine de la nature »? Comment défend-il cette notion? Quelle influence peut-elle avoir eu sur la théorie compositionniste de Latour?
- Merci de noter que trois pages ne permettent pas de faire du « remplissage ». Précision et concision sont les deux critères essentiels qui doivent présider à la rédaction de votre texte.
- Remise à POL5051@yahoo.com
- **Remise en classe le 17 octobre**

4. Essai

30%

- Dans un texte de huit à dix pages vous répondez à la question suivante: « *En quoi consiste la cosmopolitique décrite et défendue par Latour?* »
- Votre texte doit prendre la forme d'une analyse de ce que vous estimez être la thèse de Latour et de ses arguments. **Il ne s'agit en aucun cas de résumer son ouvrage**
- Il faut également évaluer la cohérence de son argumentation et l'utilité de la notion de cosmopolitique pour comprendre les développements politiques contemporains
- Il est donc impératif de faire des recherches, de recourir à des commentateurs, et d'avoir assimilé les contenus travaillés en classe
- Il faut mobiliser au moins cinq références qui ne se trouvent pas dans la bibliographie du cours
- Vous obtenez 2% de bonus si vous démontrez que vous avez travaillé sur au moins trois textes en anglais (mettre des titres anglais dans vos références ne suffit pas!)
- **Remise en classe le 12 décembre**
- Remise à POL5051@yahoo.com

NORMES DE PRESENTATION DES TRAVAUX

Page-titre indiquant vos coordonnées

Format Word **97-2003**

Police Times **12**

Interligne et demie
Paginé
Référencement méthodique et uniforme
Broché (pas de trombone ou enveloppe plastique)

Les travaux ne respectant pas ces normes ne seront pas corrigés.

PROCÉDURE DE REMISE DES TRAVAUX

Les travaux doivent être remis en classe sur papier et également envoyés à l'adresse courriel du cours avant le début de la séance concernée, c'est à dire au plus tard à 9h:

POL5051@yahoo.com

Le titre du message doit indiquer clairement de quel travail il s'agit.

Les travaux qui ne sont pas remis sur papier à la date prévue ne seront pas corrigés.

Les travaux doivent être remis en DEBUT de séance. Ils doivent donc avoir été imprimés AVANT la séance et non pendant, fut-ce à la pause.

Merci de noter qu'aucun retard n'est accepté.

CRITERES D'EVALUATION

Travaux écrits

Maîtrise de la méthodologie de la pensée écrite
Maîtrise du français écrit
Compréhension de la matière
Aptitude à la recherche
Capacité d'analyse
Capacité de synthèse

Recherche-animations

Esprit d'initiative
Aptitude à la recherche
Capacité d'analyse
Capacité de transmission des connaissances

Ces critères ne font pas l'objet d'une pondération distincte. Pour les travaux écrits, les deux premiers critères sont toutefois prioritaires car ils conditionnent la capacité à évaluer les autres compétences.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE EN CLASSE ET EN TUTORAT

1. Le **syllabus** du cours **POL 5051-10** que vous devez télécharger et imprimer à partir du site web départemental:

➤ <https://politique.uqam.ca/horaire-et-plan-de-cours-session-automne-2023>

2. Le **livre** de Latour, Bruno (1999) *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris: La Découverte

➤ En vente à la coop

3. Un **cahier** pour la prise de notes et l'inscription de vos réflexions personnelles

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Recensions de *Politiques de la nature*

Boltanski, Luc (2000) "Deux lectures de *Politiques de la nature* de Bruno Latour: un apport à la philosophie politique", *Esprit* 265(7): 203-211

Bonneuil, Christophe (2000) "Les politiques de la nature. Bruno Latour", *Ecorev. Revue critique d'écologie politique*. En ligne:
<http://ecorev.org/spip.php?article35>

Brennan, Andrew (2006) "Review of Politics of Nature", *Environmental Ethics* 28(2): 221-224

Caillé, Alain (2001) "Une politique de la nature sans politique", *Revue du MAUSS* 17: 94-116

Castree, Noel (2006) "A Congress of the World", *Science as Culture* 15(2): 159-170

Chouchan, Dominique (2000) "Recension de *Politiques de la nature*", *Aménagement et nature* 136: 113-114

Delforge, Nicolas (sd) "Politiques de la nature de Bruno Latour", en ligne:
<https://www.dygest.co/bruno-latour/politiques-de-la-nature>

Denton, Peter (2005) "Review of Politics of Nature", *Essays in Philosophy* 6(1): Article 4

Ezrahi, Yaron (2005) "Nature as Dogma", *American Scientist* 93(1): 89-90

Flipe, Fabrice (2006) "L'enjeu écologique - lecture critique de Bruno Latour", *Revue du MAUSS* 26: 481-495

Flower, Michael (2005) "Review of Politics of Nature", *Political Theory* 33(1): 140-143

Fry, Tony (2004) “The Cultural Politics of Politics of Nature: Review of Bruno Latour Politics of Nature”, *Design Philosophy Papers* 2(1): 77-88

Fuller, Steve (2005) “Review of Politics of Nature”, *Interdisciplinary Science Reviews* 30(3): 284-288

Geiger, Susi (2011) “Musings on Bruno Latour’s Politics of Nature”, *Market Studies*. En ligne mais maintenant introuvable!

Hert, Philippe (2002) “Bruno Latour, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie”, *Questions de communication* 1: 1-3

Jensen, Casper (2006) “Experimenting with Political Ecology”, *Human Studies* 29(1): 107-122

Lemaine, Gérard (2000) “Latour Bruno, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie”, *Revue française de sociologie* 41(2): 405-408

Love, Nancy (2006) “Review of Politics of Nature”, *Perspectives on Politics* 4(3): 570-571

O’Reilly, Kathleen (2005) “Politics of nature: A review of three recent works by Bruno Latour”, *Capitalism Nature Socialism* 16(1): 115-127

Restivo, Sal (2005) “Politics of Latour”, *Organization & Environment* 18: 111-115

Rosenberger, Robert (2004) “Review of Politics of Nature”, *Quarterly Review of Biology* 79(4): 405-406

Rowland, Nicholas (2005) “Science and Technology Studies Saves Planet Earth via Latour”, *Social Studies of Science* 35(6): 951-954

Russill, Chris (2005) “Review of Politics of Nature”, *Communication Review* 8(2): 265-276

Turnbull, David (2005) “Talking about Assembling Science and Democracy”, *Metascience* 14: 273-275

Wainwright, Joel (2005) “Politics of Nature: A Review of Three Recent Works by Bruno Latour”, *Capitalism Nature Socialism* 16(1): 115-127

2. Références

Bookchin, Murray (1996) *The Philosophy of Social Ecology. Essays on Dialectical Naturalism*. New York: Black Rose Books

Bourg, Dominique & Whiteside, Kerry (2017) “Ecologies politiques: essai de typologie”, *La Pensée écologique* 1. En ligne

Bourg, Dominique & Whiteside, Kerry (2010) *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*. Paris: Seuil

Carson, Rachel (2020 [1962]) *Printemps silencieux*. Marseille: Editions Wildproject

- Cochet, Yves (2019) *Devant l'effondrement. Essai de collapsologie*. Paris: Editions Les Liens qui libèrent
- Corrêa, Diogo Silva & Magnelli, André Ricardo (2020) "L'apocalypse de Gaia: la cosmopolitique pour l'anthropocène de Bruno Latour", *Natures Sciences Sociétés* 28: 314-322
- Dagognet, François (1990) *Nature*. Paris: Vrin.
- Dobson, Andrew (2010) "Democracy and Nature: Speaking and Listening", *Political Studies* 58(4): 752-768
- Dobson, Andrew (2008) "Nature (and Politics)", *Environmental Values* 17(2): 285-301
- Dupuy, Jean-Pierre (2002) *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*. Paris: Seuil
- Eckersley, Robyn (1992) *Environmentalism and Political Theory. Toward an Ecocentric Approach*. Albany: SUNY Press
- Eder, Klaus (1996) *The Social Construction of Nature*. London: Sage
- Ferry, Luc (2021) *Les sept écologies. Pour une alternative à l'écologie punitive*. Paris: Editions de l'Observatoire
- Ferry, Luc (1992) *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*. Paris: Grasset
- Flipo, Fabrice (2014) *Nature et politique. Contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalisation*. Paris: Amsterdam Editions
- Flipo, Fabrice (2012) "Pour des droits de la nature", *Mouvements* 70(2): 122-137
- Grange, Juliette (2012) "La démocratie écologique, le parlement des choses et autres fariboles. Les sciences et la politique. La culture technique", pp. 69-89 in Grange, Juliette *Pour une philosophie de l'écologie*. Paris: Pocket
- Haraway, Donna (1991) *Simians, Cyborgs, and Women. The Reinvention of Nature*. New York: Routledge
- Hermitte, Marie-Angèle (2011) "La nature, sujet de droit?", *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 66: 173-212
- Isaac, Jeffrey (2013) "Nature and Politics", *Perspectives on Politics* 11(2): 363-366
- Jonas, Hans (2013 [1979]) *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*. Paris: Flammarion
- Larrère, Catherine & Larrère, Raphael (1997) *Du bon usage de la nature*. Paris: Aubier

- Latour, Bruno (2005 [1987]) *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. Paris: La Découverte
- Latour, Bruno (1996) “Do Scientific Objects Have a History? Pasteur and Whitehead in a Bath of Lactic Acid”, *Common Knowledge* 5(1): 76-91
- Luisetti, Federico (2016) “Decolonizing the State of Nature: Notes on Political Animism”, pp. 215-224 in Banerji, Debashish & Paranjape, Makarand (eds) *Critical Posthumanism and Planetary Futures*. New Delhi: Springer India
- Macnaghten, Phil & Urry, John (1998) *Contested Natures*. London: Sage
- Malm, Andreas (2018) *The Progress of this Storm. Nature and Society in a Warming World*. London: Verso
- Mathews, Andrew (2011) *Instituting Nature. Authority, Expertise, and Power in Mexican Forests*. Cambridge MA: MIT Press
- Merchant, Carolyn (2021 [1980]) *La mort de la nature. Les femmes, l'écologie et la révolution scientifique*. Marseille: Editions Wildproject
- Meyer, John (2001) *Political Nature*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Moscovici, Serge (1968) *Essai sur l'histoire humaine de la nature*. Paris: Flammarion
- Naess, Arne (2020 [1976]) *Ecologie, communauté et style de vie*. Paris: Editions Dehors
- Naess, Arne (1973) “The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement: a Summary”, *Inquiry* 16: 95-100
- Pestre, Dominique (2007) “L’analyse de controverses dans l’étude des sciences depuis trente ans”, *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 1(25): 29-43
- Pestre, Dominique (2006) *Introduction aux Science Studies*. Paris: La Découverte
- Seguin, Eve & Lord, Laurent-Olivier (2023) “Bruno Latour’s *Science Is Politics By Other Means*. Between Politics and Ontology”, *Perspectives on Science* 31(1): 9-39
- Seguin, Eve (2018) “Un monde commun d’Arendt à Latour?”, *Symposium* 22(2): 1-26
- Serres, Michel (1990) *Le contrat naturel*. Paris: Bourin
- Soper, Kate (1995) *What Is Nature? Culture, Politics and the Non-Human*. Cambridge: CUP
- Vinck, Dominique (2007) *Sciences et société. Sociologie du travail scientifique*. Paris: Armand Colin
- Vinck, Dominique (1995) *Sociologie des sciences*. Paris: Armand Colin

Vogel, Steven (1996) *Against Nature. The Concept of Nature in Critical Theory*. Albany: SUNY Press

Whiteside, Kerry (2013) "A Representative Politics of Nature? Bruno Latour on Collectives and Constitutions", *Contemporary Political Theory* 12(3): 185-205

Whiteside, Kerry (2002) *Divided Natures. French Contributions to Political Ecology*. Cambridge MA: MIT Press

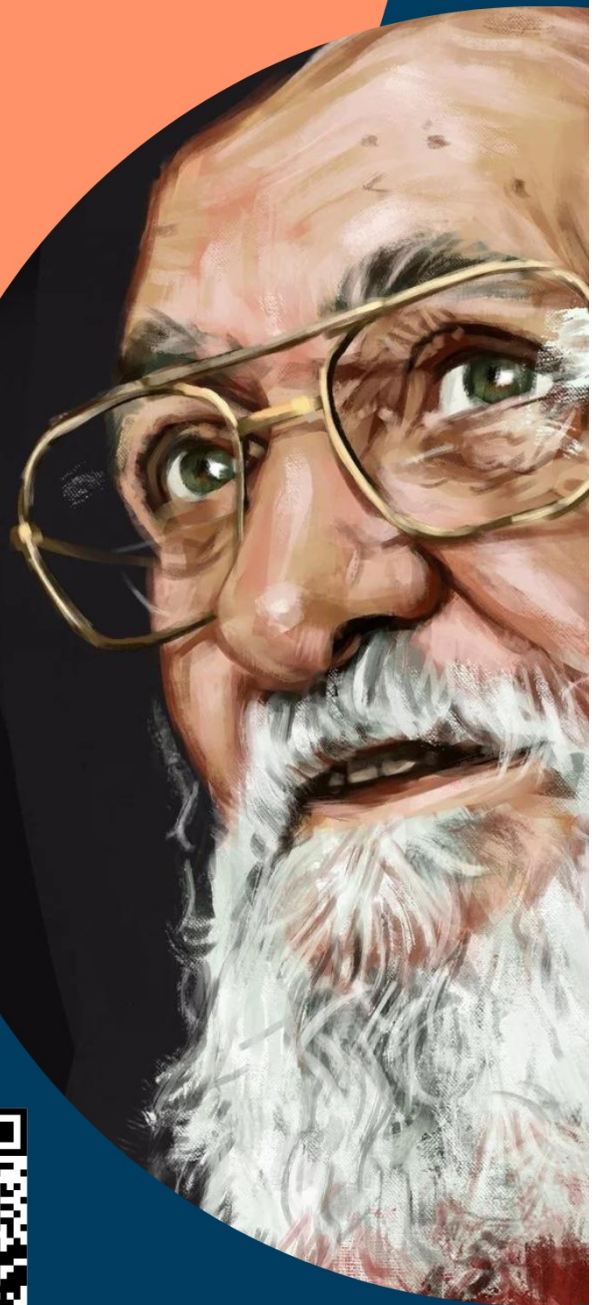
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*